

OPCM – CONSULTATION SITE RAY-MONT LOGISTIQUES SECTEUR ASSOMPTION SUD

MÉMOIRE CITOYEN

DÉPOSÉ PAR M. CHRISTIAN JACQUES

RÉSIDENT DE L'ARRONDISSEMENT MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE

MONTRÉAL

NOVEMBRE 2024

Je suis résident du quartier Mercier-Ouest, à environ 1.2 km de l'entrée nord du boisé Steinberg.

Je me suis intéressé au projet de la compagnie Ray-Mont Logistiques depuis plusieurs années. Ayant participé à plusieurs manifestations organisées par des concitoyens dans le but de protéger ce qui reste de la qualité de vie dans l'arrondissement, je suis outré de constater à quel point les prenants-parti sont incompetents à servir les besoins primaires des riverains du projet.

Je vois de beaux projets de préservation au sein de la CMM dans des régions tout de même bien pourvues en territoires naturels. Dans MHM, tant d'études démontrent clairement qu'il existe un réel manque d'espaces verts pour contrer les îlots de chaleur en pleine crise climatique. Les quelques plantations d'arbres prévues sont en nombre négligeables et ne compensent aucunement les impacts environnementaux découlant d'un tel projet.

Ce projet alimente encore davantage la machine de production, causant des torts au niveaux des émissions de GES, alors que les efforts devraient être concentrés sur leur diminution. Plus de marchandises, plus de trains, plus de camions. On fait tourner la roue du mal qui nous fait courir à notre perte.

En laissant la nature reprendre ses droits dans un milieu reconnu pour être contaminé, on favorise leur assainissement pour les qualités filtrantes des nombreuses plantes.

De plus, au chapitre de la protection de la biodiversité, il ne reste plus beaucoup de terrains disponibles pour respecter les engagements à la ville de Montréal.

J'y perçois des pointes de discrimination fondée sur la situation socio-économique de la moyenne des résidents de l'arrondissement. Je serais très surpris de voir un tel projet être envisagé dans une bourgade plus aisée, telles Outremont ou Westmount.

Si on doit s'abaisser à accepter un tel projet dans un arrondissement fortement peuplé manquant cruellement d'espaces naturels, plusieurs points méritent notre attention :

- Bruit. Les heures d'opération ne devraient en aucun temps excéder 8 :00 à 18 :00 les jours de semaine. Besoin de suivi indépendant sur les niveaux.
- Qualité de l'air : Besoin de suivi indépendant de la qualité de l'air (déjà mauvaise) dans le secteur. On sait que le diesel est particulièrement dangereux à cause des particules fines que ces moteurs émettent.

Les pénalités advenant le non-respect des normes et de la réglementation devraient être appliquées à la lettre

- Les coûts des infrastructures prévues autour du site (achat de terrain côté ouest, mur anti-bruit, aménagement de bassin de rétention d'eau) devraient être à la charge du promoteur et non des payeurs de taxes.

Merci de votre attention

Christian Jacques